

AGRICULTURE

293	Entrepôts frigorifiques—Crédit supplémentaire.	103,072 25
294	Institut international d'agriculture—Crédit supplémentaire pour suppléer le déficit, occasionné par le change, des votes antérieurs.	7,200 00
295	Pour dédommager les propriétaires suivant d'animaux atteints de maladies tombant sous le coup de la Loi des épizooties et morts ou abattus dans des circonstances non prévues par la Loi précitée ou ses modifications:	
	Boivin, Wilfred, R.R. 2, Compton, Qué.	22 00
	Lamy, W. B., R.R. 2, Compton, Qué.	16 00
	Mockler, Thos. F., R.R. 2, Grant-Falls, N.-B.	8 00
	Giberson, Lewis A., Bath, N.-B.	14 00
	Garlough, Simon et Feeley, Floyd, Winchester, Ont.	10 00
	Caswell, Wm. F., Bulwer, Qué.	4 00
	Lapointe, Alamanzor, Bury, Qué.	16 00
	Berry, W. J., Kingston-Mills, Ont.	10 00
	Davidson, Jos., Westboro, Ont.	6 00
	Niles, John W., Wolfe Island, Ont.	18 00
	Moloughney, Michael, North-Gower, Ont.	16 00
	Lemelin, Eugène, Cookshire, R.R. 4, Qué.	24 00
	Dunfield, Fred, Sussex, R.R. 1, N.-B.	16 00
	McAfee, John, Red-Head, N.-B.	10 00
	Young, John, Mansonville, Qué.	16 00
	Alton, V. LeRoy, R.R. 2, Guelph, Ont.	30 00
	Davis, N. G., Glen-Sutton, Qué.	13 33
	Ruel, Fabien, L'Ange-Gardien, Qué. (Rouville)	18 00
	Petch, D. C., Newmarket, Ont.	24 00
	Newman, N. J., Spencerville, Ont.	10 00
	Lemieux, Jos., 214 rue McManamy, Sherbrooke, Qué.	16 66

ETABLISSEMENT AGRICOLE D'ANCIENS COMBATTANTS ET D'AUTRES COLONS

296	Pour effectuer les avances que le directeur de l'établissement d'anciens combattants pourra approuver pour le paiement d'arriérés d'impôts jusqu'au 31 décembre 1932, sur les terres des soldats-colons.	604,000 00
-----	--	------------

PENSIONS

297	Traitements et dépense casuelle de la Commission des pensions—Crédit supplémentaire.	26,800 00
298	Pour gratifications, à répartir par le Conseil du Trésor, à d'anciens membres du Tribunal des pensions et de la Commission fédérale d'appel.	100,000 00

DEFENSE NATIONALE

SERVICE DE LA MILICE

299	Fournitures—Crédit supplémentaire.	170,000 00
-----	--	------------

AVIATION

301	Aviation royale du Canada—Crédit supplémentaire.	125,000 00
302	Aviation civile.	25,000 00
303	Opérations de l'aviation civile.	120,000 00